

Réalignements partisans face à la construction européenne

Michel Bussi, Céline Colange, Jean-Paul Gosset

▶ To cite this version:

Michel Bussi, Céline Colange, Jean-Paul Gosset. Réalignements partisans face à la construction européenne. Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography, 2005. halshs-04558772

HAL Id: halshs-04558772 https://shs.hal.science/halshs-04558772v1

Submitted on 25 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Cybergeo : revue européenne de géographie / European journal of geography

Revue fondée en 1996 / Journal founded in 1996 **Débats**

Réalignements partisans face à la construction européenne

Michel Bussi, Céline Colange et Jean-Paul Gosset



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/cybergeo/5377

ISSN: 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Université de Rouen Normandie – Bibliothèque Universitaire



Référence électronique

Michel Bussi, Céline Colange et Jean-Paul Gosset, « Réalignements partisans face à la construction européenne », *Cybergeo: European Journal of Geography* [En ligne], Débats, Europe : le traité constitutionnel, mis en ligne le 03 juin 2005, consulté le 14 février 2024. URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/5377

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Réalignements partisans face à la construction européenne

Michel Bussi, Céline Colange et Jean-Paul Gosset

- Classiquement, les comportements électoraux vis-à-vis de l'Europe, qu'il s'agisse des référendums ou des élections européennes, mettent en évidence des attitudes qui débordent les proximités partisanes traditionnelles. En particulier, les analyses du référendum sur le traité de Maastricht ont analysé d'originales organisations spatiales : le vote pro-Maatricht du Nord-Ouest catholique et de l'Alsace, le « oui des villes » contre le « non des campagnes »¹...
- Grâce aux données du ministère de l'intérieur et à la base de données socio-électorales mise en place par Céline Colange au laboratoire MTG (FRE CNRS IDEES), cette étude permet une analyse d'un référendum à l'échelle des communes et des cantons, et surtout la comparaison à cette échelle communale avec les résultats du référendum sur le traité de Maastricht en 1992, et d'autres données électorales et socio-économiques.
- Le principal enseignement du référendum de 2005 semble une réorganisation partisane vis-à-vis du débat européen. Les sondages à la sortie des urnes l'indiquent clairement. Les électeurs de l'UMP ont voté à 40% pour le traité de Maastricht, et à 80% pour le traité constitutionnel. Les électeurs socialistes ont voté à 78% pour le traité de Maastricht, et à seulement 44 % pour le traité constitutionnel. Si l'on excepte l'extrême droite et la droite souverainiste, le « oui » a très majoritairement été porté par des électeurs de droite, et le « non » majoritairement par les électeurs de gauche.
- D'un point de vue quantitatif, le « non » est largement parvenu en tête, progressant de plus de 5 points vis-à-vis du référendum sur le traité de Maastricht. Spatialement cependant, les différentes cartes de France ne dévoilent pas une montée homogène du « non ». Les réalignements opérés sont à la fois nouveaux et nets.

Cybergeo: European Journal of Geography, Débats

Le « non » en 2005

- La carte de l'intensité du « non » en France en 2005 rappelle, davantage que celle de Maastricht, les cartes du rapport gauche-droite en France.
- Les communes qui ont voté « oui » se situent d'une part dans des régions influencées par la religion catholique: Léon, dorsale de l'Ouest intérieur de la Vendée « militaire » à l'Avranchin, Alsace, pays basque, grands Causses, Savoie... On peut y ajouter les riches communes rurales de la Marne ou les riches communes urbaines des Yvelines et des Hauts-de-seine. Enfin, la carte par commune permet de distinguer le « oui » isolé d'un certain nombre d'agglomérations (communes centres et surtout communes périurbaines aisées) dans des départements où le « non » est presque majoritaire dans toutes les autres communes: Toulouse et la Haute-Garonne, Tours et l'Indre et Loire, Poitiers et la Vienne, Bordeaux et la Gironde... Ce schéma est cependant nettement plus visible dans la France du Sud et de l'Ouest que dans celle du Nord.
- 7 Le « non » semble particulièrement intense (supérieur à 60%), dans trois zones spécifiques:
 - Le Nord de la France, dans l'ensemble des régions Haute-Normandie, Picardie, Nord-Pas de Calais : l'intensité du vote « non » dans ces trois régions est particulièrement intense et homogène. Ces trois régions avaient déjà refusé massivement le traité de Maastricht. On sait qu'en moyenne, leurs habitants cumulent plus qu'ailleurs les handicaps sociaux, économiques et culturels. Cet espace du « non » dépasse donc largement l'aire d'influence personnelle de Laurent Fabius en Seine-Maritime.
 - Les zones rurales enclavées, notamment celles traditionnellement ancrées à gauche : on retrouve le plus nettement une diagonale au centre de la France qui va de la Nièvre aux Landes, englobant notamment l'Allier et le Limousin. Isolé en Bretagne centrale, le Trégor relève de la même logique.
 - Le midi méditerranéen : le « non » est particulièrement net de Perpignan à Marseille, et englobe quasiment l'ensemble de ces départements littoraux. A ces espaces où l'extrême droite obtient depuis plus de dix ans de forts scores, on peut ajouter les grands estuaires ou marais (Médoc, Brière, baie de Somme, delta du Rhône...) qui sont les zones d'audiences classiques des partis protestataires et catégoriels de la ruralité et des chasseurs. La carte du « non » n'est donc pas seulement celle de la gauche, mais bien celle d'une combinaison originale entre « la gauche de la gauche » et les extrêmes.
- Le « non » semble donc avoir capté la protestation de trois espaces que l'on a pu par le passé qualifier de « campagnes rouges », de « banlieues rouges » et de « midi rouge « . Elles ont eu longtemps comme point commun la méfiance et la protestation vis-à-vis d'un pouvoir national jugé lointain et technocratique. Cette défiance semble désormais se déplacer vers l'union européenne.

L'évolution du « non » de 1992 à 2005

L'évolution du « non » de 1992 à 2005 est tout d'abord particulièrement marquée pour les zones rurales qui furent « pro-Maastricht » en 1992 : Bretagne centrale, Landes, Alsace, Aveyron, Lot. Ces rares zones rurales à avoir ratifié Maastricht en 1992 ont pour la plupart vu le « non ». On avait associé à ces territoires en 1992 un « effet régional »

portant sur des valeurs telles que l'humanisme, la « démocratie chrétienne », la sensibilité des mouvements coopératifs et confessionnels au modèle de subsidiarité européen... Le recul du « oui » peut être compris soit comme un retour à un intérêt catégoriel au delà de ces valeurs idéologiques (ces zones sont pour une part importante des campagnes ouvrières), soit à un refus d'une constitution qui n'intègrerait pas suffisamment cette dimension « humaniste ».

- Le « non » progresse également dans la France industrielle du Nord, et en particulier autour des anciens bassins miniers du Nord et des Ardennes ou des zones industrialoportuaires de la basse-Seine. Le contexte économique difficile de ces pôles de reconversion industriels peut expliquer un comportement de rejet européen. Ces pôles « industriels en déclin » sont pourtant largement éligibles aux fonds de développement régionaux européens (FEDER). Mais il est également vrai que l'élargissement de l'Union européenne aura pour effet direct la réduction de ces aides après 2007.
- Un des enseignements de la carte de l'évolution du « non » est de mettre en évidence que malgré sa nette victoire, le « non » recule dans 11 112 communes de France, soit environ 30% des communes. Ce constat peut apparaître étonnant dans un contexte de « raz de marée » du « non ». Il a très peu été évoqué par les commentateurs politiques. Il indique pourtant qu'au delà du progrès du «non », une partie non négligeable de la France a glissé d'un rejet d'un traité européen en 1992 à son adoption en 2005. On retrouve logiquement ces zones dans des terres de droite « légitimistes » qui étaient modérément hostiles à Maastricht en 1992 : ouest intérieur, Cantal, Lozère, zone frontalière du Doubs, Haute-Savoie... On retrouve également ici des communes aisées qui avaient refusé Maastricht en 1992 et se sont « convertis » en 2005 : par exemple la banlieue ouest aisée de Paris (ou de Lille) et les communes touristiques littorales (le cordon de communes littorales de Hyères à Nice, le pays de Retz, les Iles de l'Atlantique, le golfe du Morbihan, la côte fleurie., le littoral oriental de la Corse...).
- 12 Cette géographie presque caricaturale traduit clairement le rattachement au traité constitutionnel des espaces plutôt bien placés dans la mise en concurrence des territoires, et/ou bénéficiant largement de la mobilité internationale, touristique, d'affaires ou résidentielle.
- Si le vote de 1992 avait largement mis en évidence des oppositions « rurales-urbaines », celles ci, sans disparaître, se sont complexifiées en 2005. Le « non » progresse très diversement en zone rurale, comme en témoigne la situation particulièrement contrastée dans le grand bassin parisien. Le fait urbain ne suffit plus à entraîner le « oui ». Nombre de « villes moyennes », notamment ouvrières, ont vu le « non » largement progresser, alors que le « oui » renforçait ses positions jusque dans des couronnes périurbaines aisées élargies. L'attitude « pro-européenne » et « universaliste » du citadin ne fonctionne systématiquement que dans les « très grandes villes », portes d'entrées intégrées de la mondialisation, et en particulier de façon spectaculaire à Paris, dont le comportement électoral s'isole encore un peu plus de celui du reste de la France.

Oui ou non en 1992 et 2005

14 Une autre méthode pour comparer les scrutins de 1992 et 2005 consiste à cartographier les quatre cas de figures possibles : toujours « oui », toujours « non », passage du « non »

- en 1992 au « oui » en 2005, passage du « oui » en 2005 au « non » en 1992. Il en ressort une carte spectaculaire où les organisations spatiales sont particulièrement nettes.
- 15 20 946 communes ont donné une majorité au « non » lors des deux référendums (57% des communes). Cette tendance dominante recouvre une majorité de la France rurale.
- 3820 communes ont donné une majorité au « oui » lors des deux référendums (11% des communes). Cette tendance est plus rare puisque la droite était largement divisée sur le « oui » en 1992 : on la retrouve dans des petits isolats agrégeant quelques communes, le plus souvent urbains : à Paris, dans les Hauts de Seine, les Yvelines, le Léon, le « grand » Rennes, Quimper, le choletais, Melun, Orléans, la plaine d'Alsace entre Strasbourg et Colmar, les rives du lac de Genève, Aix en Provence... Des zones urbaines de régions traditionnellement pro-européennes.
- 8890 communes sont passées du « oui » au « non » (25% des communes). Ce revirement est particulièrement spectaculaire dans l'ensemble de la Bretagne centrale élargie, les Landes, la Moselle et la Lorraine, le bassin de Mulhouse, le sud du massif central, les Pyrénées... On retrouve ici l'essentiel des (rares) zones rurales qui ont voté « oui » en 1992, notamment des paysans de gauche dans des régions d'élevage ou d'agriculture peu rentable, qui depuis ont démontré leur déception, voir leur hostilité, face aux mesures prises au nom de la Politique Agricole Commune.
- Enfin, 2775 communes (7% des communes) sont passés du « non » au « oui ». On retrouve ces rares communes, très marquées à droite, déjà citées en partie précédemment : côte d'Azur, grands Causses, Marne, Haute-Savoie, Vendée militaire émancipée du discours villiériste, quelques petites vallées résidentielles du bassin parisien...
- La stabilité de l'opinion pour une majorité de communes (le « non » aux deux référendums), ne doit pas occulter les profonds réalignements en jeu dans les régions « périphériques », notamment en Bretagne et en Alsace-Lorraine: les spécificités régionales « pro-européennes » ont laissé place à des stratégies territoriales très différenciées selon les proximités partisanes et surtout l'intégration économique des habitants des sous-espaces régionaux.

L'abstention et son évolution

On a beaucoup participé lors du référendum de 2005... dans des proportions très proches de celles de 1992! La carte de l'évolution de l'abstention est donc difficile à lire car elle ne donne pas lieu à des évolutions contrastées. De plus, la progression de la mobilisation dans les quartiers des grands ensembles urbains est invisible sur la carte à l'échelle nationale. On peut néanmoins lire une augmentation de la participation dans la France du Nord vis-à-vis de celle du sud. L'augmentation apparaît particulièrement nette dans le grand bassin parisien (Loiret, Eure et loir, Essonne)...

Les caractéristiques des communes où le « non » progresse.

	absten 05-92	total EXD 2002	total EXG 2002	droite 2002	gauche 2002	protes 2002	etran gers	CM agri	CM cadre s	CM ouvriers	CM retraite s	chomeu rs	act trav com	0 diplome
inférieur à -15 pts	0,61	19,60	8,16	43,12	19,72	37,16	1,78	16,78	4,33	22,26	30,97	9,04	37,53	20,98
entre -15 et 5 pts	0,54	19,88	9,43	38,43	23,29	38,28	1,96	12,02	6,05	25,06	28,33	9,87	32,02	20,49
entre - 5 et - 0,1 pts	0,34	19,94	10,30	36,22	25,21	38,57	1,97	9,42	6,72	25,62	27,28	9,82	29,98	19,80
entre 0 et 3,9 pts	0,23	20,05	10,72	34,27	26,89	38,84	2,24	7,90	6,78	26,42	26,55	10,46	29,09	19,68
entre 4 et 7,9 pts	0,23	20,11	11,17	32,71	28,24	39,04	2,32	6,97	6,74	27,22	26,13	10,53	28,82	19,47
entre 8 et 13 pts	-0,09	20,06	11,69	31,07	29,55	39,39	2,37	6,50	6,36	27,79	26,03	10,75	28,40	19,54
entre 13 et 19,9 pts	-0,54	19,69	12,09	29,62	30,87	39,51	2,34	6,66	5,80	27,88	27,18	10,86	27,87	19,60
supérieur à 20 pts	-0,87	17,87	12,17	28,29	33,52	38,19	2,65	7,62	6,04	25,50	28,59	10,87	28,60	19,12

Caractéristiques des communes selon l'évolution du vote « non » entre 1992 et 2005

- 21 Le recours à une cartographie communale offre un autre avantage : il permet de croiser les données électorales du référendum avec d'autres données, électorales ou sociales. Nous avons choisi de croiser un certain nombre de données avec la progression du « non » entre 1992 et 2005. Nous avons divisé les 36 500 communes françaises en 8 strates selon la progression du « non ». Puis nous avons calculé la valeur moyenne de quelques autres données pour ces huit strates.
- 22 On s'aperçoit alors que plus le « non » progresse, plus les communes avaient voté à gauche et à l'extrême gauche au premier tour des présidentielles de 2002, plus les communes sont ouvrières, plus les chômeurs y sont nombreux, plus la participation électorale a augmenté entre 1992 et 2005, mais aussi que plus les étrangers y sont nombreux.
- A l'inverse, plus le « non » progresse, moins les communes avaient voté à droite au premier tour des présidentielles de 2002, moins les agriculteurs, les retraités, les actifs travaillant dans leur communes de résidence, les habitants non diplômés sont nombreux.
- Les écarts ne sont pas toujours très sensibles, mais on retrouve ici pour des données exhaustives à l'échelle française, la confirmation de la plupart des sondages sur des échantillons limités de population à la Sortie des Urnes. Il est difficile d'aller plus loin sans tomber dans l'erreur écologique. Ainsi, les sondages nous apprennent que les non diplômés ou les agriculteurs ont massivement votés pour le « non » en 2005 (à près de 70%). Pourtant, le « non » progresse dans des communes où ils sont de moins en moins nombreux. Il faut prendre en compte la situation de départ en 1992 : les non diplômés et les agriculteurs votaient déjà largement contre le traité européen. C'est donc davantage dans les villes, industrielles, de gauche et d'extrême gauche, que le « non » a progressé.
- On notera enfin que la progression du « non » est indifférente au taux de vote de l'extrême droite dans les communes: les extrémistes de droite, déjà unanimement hostiles à l'Union européenne en 1992, n'ont guère participé aux réalignements de 2005.

Enseignements...

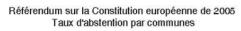
- 26 Plusieurs enseignements majeurs semblent pouvoir être tirés de ce référendum.
- Tout d'abord, on assiste au basculement de deux des principaux « effets régionaux » face à l'Europe : la Bretagne et l'Alsace. Si les moyennes régionales ou départementales font encore illusion, les cartes à l'échelle communales démontrent clairement un

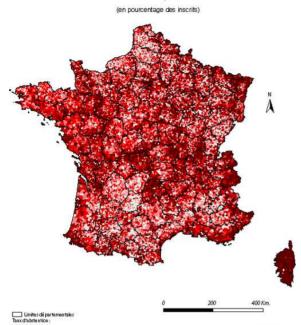
réalignement vers la défense d'intérêt territoriaux catégoriels semblables à ceux défendus dans le reste de la France.

Ensuite, si la fracture rurale-urbaine, mise en évidence par les cartes électorales depuis 2002, reste encore largement lisible, elle se double d'une opposition droite/gauche réactivée, notamment au sein des espaces urbains.

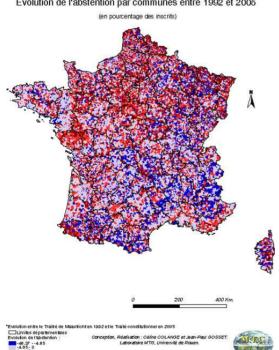
Les dernières élections, notamment celles de 2002, avaient mis en évidence une triple répartition des électeurs entre la droite gouvernementale, la gauche gouvernementale, et les courants protestataires (ou tribunitiens). Lors du référendum de 2005, les électeurs de la droite gouvernementale ont massivement soutenu le « oui », les tribunitiens le « non » et, contrairement aux consignes partisanes, une majorité des électeurs de la gauche gouvernementale également le « non ». On sait depuis une dizaine d'années que l'apport des forces tribuniciennes est indispensable à l'obtention d'une majorité absolue électorale. On peut alors se poser la question de l'avenir politique de cet attelage « gauche gouvernementale-tribunitiens », capable de séduire un même électorat (ouvrier, peu diplômé, chômeur, rural et périurbain...), dont certains politistes avaient déjà évoqués les proximités à travers l'hypothèse de gaucho-lepennisme2. A court terme, ce sera assurément une des clés des élections présidentielles et législatives de 2007. Sur un plan plus général, le camp du « non » semble effectivement se retrouver derrière une valeur commune que Jacques Levy a qualifié « d'échelle unique »3, qui exprime pour la première fois sa méfiance politique non seulement vis-à-vis de la construction européenne, mais également de la décentralisation-régionalisation en France. Cette attitude, aujourd'hui majoritaire à gauche, apparaîtra peut-être comme une rupture majeure du débat politique vis-à-vis des échelles de gouvernement du monde, du local au global. Cependant, une défense des principales valeurs de gauche que sont l'Etat-providence, les services publics, la démocratie parlementaire, à l'échelle unique de l'Etat-nation, met dans une position particulièrement inconfortable les « altermondialistes » comme les « alterlocalistes » (défenseurs de la première heure de la démocratie directe de proximité...). La division des socialistes comme des Verts porte avant tout sur la question de l'échelle à laquelle les solidarités entre citoyens doivent s'opérer.

Cartes





Référendum sur la Constitution européenne de 2005 Evolution de l'abstention par communes entre 1992 et 2005



Référendum sur la Constitution européenne de 2005 Taux d'abstention par cantons

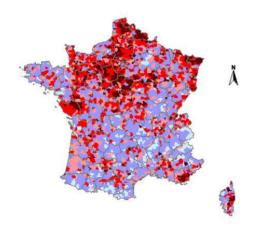
(en pourcentage des inscrits)



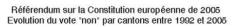


Référendum sur la Constitution européenne de 2005 Evolution de l'abstention par cantons entre 1992 et 2005

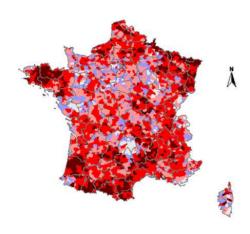
(en pourcentage des inscrits)







(en pourcentage des suffrages exprimés)

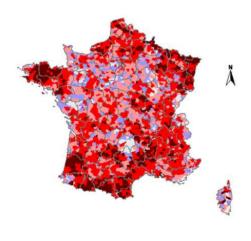




"Evolution entre le Traité de Maastricht en 1992 et le Traité Constitutionnel en 2005

Référendum sur la Constitution européenne de 2005 Evolution du vote "non" par cantons entre 1992 et 2005

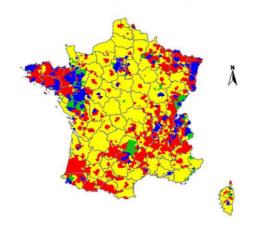
(en pourcentage des suffrages exprimés)





Référendum sur la Constitution européenne de 2005 Evolution des votes "oui" et "non" par cantons entre 1992 et 2005

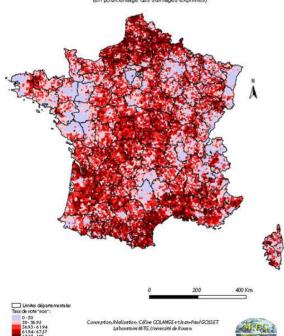
(en pourcentage des suffrages exprimés)





Référendum sur la Constitution européenne de 2005 Taux de votes "non" par communes

(en pourcentage des suffrages exprimés)



NOTES

- 1. KERUEL A, (1993), « Référendum sur Maastricht, Législatives 93 . la dimension bretonne », Hérodote, n° 69-70, pp 104-128 ; DURAND-DASTES F., CAMILLERI G., (1997), « Atlas de France reclus », volume société et culture, chapitre électoral, p 126-143 ; OUDART P., (1993), « Géographie d'un rejet . le vote de la Picardie au référendum sur le traité de Maastricht », Hommes et terres du nord, n° 3-4, p 174-179
- 2. Contrairement à l'analyse d'Hervé Le Bras « une France sur la défensive », p E1, *Libération* du 01-06-2005, nous ne pensons pas que la comparaison de cartes permet de séparer le « bon grain » non » d'extrême droite). Une telle méthode fait
- courir un risque évident d'erreur écologique, surtout lorsqu'elle est maniée à l'échelle départementale en France.
- 3. Jacques Levy, « Centre-ville, cœur d'Europe », p E2-E3, Libération du 01-06-2005

INDEX

Mots-clés: Europe, referendum

AUTEURS

MICHEL BUSSI

Laboratoire MTG-FRE IDEES, Université de Rouen

CÉLINE COLANGE

Laboratoire MTG-FRE IDEES, Université de Rouen

JEAN-PAUL GOSSET

Laboratoire MTG-FRE IDEES, Université de Rouen